

Certificat individuel "Certiphyto"

OBJECTIFS

Utilisation à titre professionnel "Décideur en exploitation agricole"

ENJEUX

Connaître la réglementation et identifier les risques liés à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques et savoir mettre en oeuvre une stratégie visant à limiter leur utilisation

PRÉ-REQUIS

Pas de pré requis

CONTENU

Cadre réglementaire français : le Grenelle de l'environnement, le plan Ecophyto 2018
Risques pour l'homme
Risques pour l'environnement
Techniques de lutttes alternatives

Infos complémentaires

ORGANISÉE PAR

ADEAR Gard

DURÉE : 2 jour(s)

DATE LIMITE : 10/02/2016

TARIFS

Non adhérent **280 €**

VIVEA **Gratuit**

Adhésion à l'ADDEARG obligatoire (15€ ou 7€ pour petit budget)

ATTESTATION

Aucune

RENSEIGNEMENTS

Sarah Perez
ADDEARG
26 rue Centrale
30190 Saint Geniès de Malgoirès
Tel. 04 66 63 18 89
addearg.formation@gmail.com
<http://www.jeminstallepaysan.org/gard>

N° d'organisme de formation :
91300275330

DATES, LIEUX ET INTERVENANTS

Date	Lieu	Intervenant
16/02/2016	30190 Gard	Michel Cabric, Conseiller en risques professionnels MSA Jean Paul Cabanis, Vigneron AB et formateur
18/02/2016	30190 Gard	Gérard Augé, Agropédologue

THÈMES

Santé

PARTENAIRES

ADEAR LR

France AGRIMER

FINANCEURS

VIVEA

J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))